

## Rencontre AAM- PDG Météo-France\*\*

Le 18 juillet, une délégation composée du président Jean-Louis Plazy, du trésorier Philippe Larmagnac et du secrétaire général Michel Ruchon a rencontré le PDG de Météo-France François Jacq qui était accompagné de Mme Marie-Ange Folacci, Directeur de la Communication.

Le président a d'abord évoqué le voyage au Maroc du printemps 2013 qui a permis la rencontre protocolaire -et la signature d'un protocole -entre l'ANRAAM et l'AAM. Le président a remercié M. Jacq pour le soutien qu'il a accordé à notre initiative.

Le président a également remercié M. Jacq pour l'éditorial donné en ouverture du numéro spécial d'Arc en Ciel consacré à la mémoire de Jean Labrousse et Jean Lepas ; sur le chapitre du souvenir, le PDG nous a informés qu'une journée d'hommage à André Lebeau se tiendrait le 24 octobre 2013, probablement à Saint-Mandé.

Toujours dans le cadre de la mémoire, le président a informé le PDG de la publication prévue de nos collègues de Brest sur l'histoire de la météorologie dans le Finistère ; l'AAM en serait le maître d'ouvrage pour la coordination et l'édition. Le président a remercié le PDG pour la numérisation achevée des numéros d'AEC et l'a informé des 10 interviews d'anciens réalisées.

Le président a remercié le PDG pour la subvention versée en mai et a annoncé que la cotisation serait probablement augmentée en 2014 pour maintenir un équilibre entre subvention et cotisations dans les recettes.

Puis la question des locaux utilisés par l'AAM a été abordée : le PDG assure qu'à Trappes comme à St-Mandé, l'AAM occupera, à horizon visible, des locaux équivalents à ceux occupés aujourd'hui.

Concernant la possibilité de s'adresser aux observateurs bénévoles pour les inviter à adhérer à l'AAM, le PDG nous a invités à la prudence car il y a un contentieux en cours avec l'URSSAF qui a déjà coûté à Météo-France. Quand tout sera clarifié, il sera éventuellement possible de demander aux directions régionales de faire parvenir notre invitation à l'adhésion des observateurs bénévoles.

Concernant la question de la disparition « envisagée » du centre de vacances du Bataillet, le PDG nous a indiqués que la DGAC envisageait cette disparition, suite à la mission de la Cour des Comptes concernant les activités sociales communes ; le PDG reconnaît qu'il suit la position de la DGAC tout en soulignant que Météo-France n'avait pas baissé la part des crédits alloués à l'action sociale, contrairement à la DGAC.

**MICHEL RUCHON**

*\*Ndlr : Dans l'espace réservé aux membres sur le site de l'AAM (<http://www.anciensmeteos.info>), vous pouvez lire la version intégrale du compte-rendu de cette audience.*

